

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0037158

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3048

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bouymida Abdellah

313

Date de naissance : 3.01.09 / 1941

Adresse : Residence

Attadans Rue 6

M. Guil SULFA

Tél. : 06.50.39.71.21 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LOUADDI GHITA
Médecine Générale
25 1^{er} El Kheir 1^{er} Etage N°2 Sidi Maârouf
Casab - Tel. 05 22 50 11 69

Date de consultation : 17 AVR 2023

Nom et prénom du malade : Bouymida Abdellah Age : 76 ans

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Lombalgie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/7 AVR. 2023		Ces	15000 DH	DR. LOUADDI SIDI MAAMOU Médecine Générale 25, Lct. El Kher 1er Etage N°2 Sidi Maamou Casab - Tél : 05 22 58 11 69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIRANAZ S.A.R.L A-U 140 Lot Almiralda Lissasfa Casablanca Tél/Fax: 05 22 65 20 07	17/04/2023	311,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. S. L. MARWANI Tél: 05 22 99 809 Bd Oum Rabib N° 24 Myl Thami - Casablanca (Rond point George V) Alfa - Casablanca	18/11/23	10.150 7 prf	201,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
D				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



17 AVR. 2023

Le :

ORDONNANCE

M^{me} BOUHMIDA Abdelaziz

76,60
11

ARixiB Gouw



LOT : 230224
EXP : 02/2026
PPV : 76,60DH

14p/5

(14 jours)
150,60

50,60
21.

Prinwei B for



PPV
LOT
PER

14p x 31j

45,70
(1 boute)

45,70
31.

Coltrax

-cp.

45,70
(1 boute)

139,90
41

14p x 31j

375,90

Dr. LOUADDI GHITA
40 Lot. Sidi Maârouf
S.A.R.L.A.U.
Casablanca
Fax: 05 22 65 20 02

1 gal. le soui

LOT : 220817
BLUO : 11/2025
139,90DH

25, Lot. Elkheir, 1er Etage, N°2, Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05 22 58 11 69

05 22 58 11 69 - الهاتف : 05 22 58 11 69

ORDONNANCE

Le 17 AVR. 2023

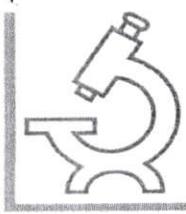
Mr Bouthmida

Abdeloziz

TCBU à faire.

Dr. LOUADDI GHITA
Médecine Générale
25 Jd. El Khallfa - Casablanca N°2 Sidi Maârouf
Tel : 05 22 58 11 69

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES EL MARWANI
Tél : 05 22 309 809
Lotissement Mly Thami Bd Oum Rabii HH24 N°6
Oulala - Casablanca (Rond point George)



LABORATOIRE BIOMEDICAL EL MARWANI

INPE : 063065197

FACTURE N° : 230001228

Casablanca le 18-04-2023

M. BOUHMIDA Abdelaziz

Récapitulatif des analyses

Analyse	Clé	Coefficient
ECBU	B	150

Total des B : 150

TOTAL DOSSIER : 201.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent un dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES EL MARWANI
Tél : 05 22 009 809
Lotissement Mly Thami Bd Oum Rabii HH24 N°6
Oulla - Casablanca (Rond point George)

Lotissement mly thami Bd Oum Rabii HH24 N°6 CASABLANCA

ICE : 00298751000005.....RC : 32487.....Patente : 51698926



Date du prélèvement : 18-04-2023 à 11:37
Code patient : 230324001
Né(e) le : 30-09-1947 (75 ans)

M. BOUHMIDA Abdelaziz
Dossier N° : 230418010
Prescripteur : Dr LOUADDI GHITA



MICROBIOLOGIE

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

Recueil :
Traitement :
Aspect

Reçu
Non précisé
Clair

6.0

(5.0-6.5)

EXAMEN BIOCHIMIQUE

pH
Nitrites
Cétones
Protéines
Glucose
Sang

Négative
Négative
Négative
Positive (+)
Négative

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Leucocytes :
Hématies :
Cellules épithéliales :
Cristaux :
Cylindres :
Levures :
Parasites :
Examen direct :

3 000 /mL
1 000 /mL
Absence
Absence
Absence
Absence
Absence
Absence de germes

(0-10 000)
(<5 000)

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Culture à 37 °C :
(sur milieux spécifiques)

Culture Négative

Conclusion :

Absence de critères cytobactériologiques d'infection urinaire

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES EL MARWANI

Tél : 05 22 909 809

Validé par : Dr.EL MARWANI Othman

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Lotissement Mly Thami Bd Oum Babii HH24 N°6
Oulfa - Casablanca (Rond point George)

URGENCES : 06 91 51 91 97 Page 1 / 1

05 22 909 809 06 91 51 91 97 - Labo.elmarwani@gmail.com

Lotissement Mly Thami Bd Oum Rabii HH24 N°6 Oulfa Casablanca (Rond point George)